

ABONNEMENTS

La Feuille prise au bureau... 1 an 6 mois 3 mois

Abonnement au bureau de poste... 10 ct. en sus

Administration et Abonnements: WOLFRATH & SPERLÉ

La vente au numéro à lieu: Bureau du Journal, kiosques, libr. Guyot, gare L.-E.

LES MANQUANTS NE SONT PAS REÇUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ANNONCES

De canton, 1 à 5 lignes... 50 ct. 4 et 5 lignes... 65 ct.

BUREAU DES ANNONCES: 3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHÂTEL

A louer aux Fahys, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, eau.

COMMUNE de COLOMBIER

Le poste de sage-femme, pour la circonscription communale étant à repourvoir, les personnes aptes, disposées à postuler cet emploi, sont invitées à faire parvenir leurs demandes...

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, aux abords immédiats de la ville, belle villa de dix chambres avec véranda. Petite maison indépendante. Remise. Belle rue. Tram. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Enchères publiques APRÈS FAILLITE

Samedi 28 septembre 1901, à 3 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, salle de la Justice de paix, l'administration de la masse en faillite de Fritz Gern, menuisier, à Neuchâtel, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, par le ministère de A.-N. Brauen, notaire, l'immeuble suivant.

Cadastré de Neuchâtel:

Article 2414, plan-folio 95, N° 243 à 253. Les Rochettes, bâtiments et place de 554 mètres carrés. Limites: Nord, route de la Côte; Est, 2413; Sud, ruelle des Sablons; Ouest, 1954.

Il existe trois bâtiments sur cet article, savoir: 1. Belle maison neuve de sept appartements de trois chambres chacun, tous bien loués. 2. Un bâtiment neuf à usage d'atelier de menuisier. Vastes locaux bien éclairés. 3. Un bâtiment de cinq appartements. Assurance des bâtiments: 90,900 fr. Rapport: 6,788 fr.

Ces maisons sont toutes en bon état d'entretien, faciles à louer à un prix rémunérateur. Elles sont bien bâties, exposées au soleil, avec vue sur les Alpes. L'achat de cet immeuble constituerait un placement de fonds rémunérateur. Le cahier des charges sera déposé à l'Office des faillites, dès le 15 août 1901, et en l'étude du notaire A.-N. Brauen, chargé de la vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Jacotet, avocat, administrateur de la masse Gern, et en l'étude du notaire chargé de la vente. Neuchâtel, le 30 juillet 1901. Offres des faillites de Neuchâtel.

BONNE OCCASION

A vendre, ensuite de cession d'actif, une fabrique de chocolat, ancienne maison connue et réputée, bonne clientèle, conditions des plus avantageuses. S'adresser pour traiter à M. John Courthault, arbitre de commerce, hôtel de la Cour, Genève. Ho. 8293 X.

Maison de rapport à vendre, à Neuchâtel. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

A vendre ou à louer, pour cause de décès, près de deux gares du Vignoble neuchâtelois

très belle villa

de seize chambres. Eau, chauffage central, balcon, terrasse, véranda. Vue très étendue sur le lac et les Alpes; air salubre, grand jardin et vigne. Conditions favorables. Pour renseignements, s'adresser par écrit sous chiffre H. 4632 N. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

A VENDRE villas et terrains à bâtir

dans de belles situations et à des conditions avantageuses. S'adresser en l'étude de G. Etter, notaire, Neuchâtel.

IMMEUBLE

A vendre ou à louer, à Neuchâtel, une maison bien située, avec jardin et dépendances. S'adr. Etude A. Vuithier, not., Terreaux 8, Neuchâtel. C. O.

Domaine et maison à vendre

Dans le district de Nyon, domaine de 16 poses vaudoises, bâtiments, 3 appartements avec grand magasin, bon rapport. A la Côte, maison de 7 pièces, construction récente, eau, électricité, caves, chambre à lessive, jardin, vergers et terrain au gré de l'acheteur. 0502 N. S'adresser à Pavillon-Vidoudez, à Coisins (Nyon).

La Société immobilière

offre à vendre ou à louer de petites maisons, situées aux Parcs, renfermant six chambres et dépendances, avec jardin, eau et gaz. Entrée en jouissance au gré de l'acheteur. Facilités de paiement pour l'acquéreur. S'adresser à Constant Fallet, Comba-Borel 15.

Etude Ed. PETITPIERRE, notaire Rue des Epancheurs 8.

A vendre des villas et maisons de rapport.

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES à Saint-Blaise

Le liquidateur de la succession de dame Marie Virchaux fera vendre par voie d'enchères publiques, le samedi 21 septembre 1901, dès 9 heures du matin, à l'ancien domicile de la défunte, au bas du village, à Saint-Blaise, les objets mobiliers suivants: Deux lits à 2 personnes, matelas bon crin, 1 canapé, 1 commode 3 tiroirs, 1 table à écrire pour dame, tables diverses, chaises, 1 régulateur, 1 grand buffet de cuisine, à 2 corps, 1 grand buffet à 2 portes et plusieurs vitrines de magasin, 4 potager avec ses accessoires, batterie de cuisine, 1 grande baignoire, différents articles de poterie et ferblanterie et d'autres objets dont on supprime le détail.

On vendra également 1 char à pont faisant charrette, une machine à piler de 2 m. de long, une machine à rouler, une machine à border et un fourneau rond, en fer, avec grille. Terme de paiement: 30 octobre 1901, moyennant co-débiteur solidaire. Saint-Blaise, le 16 septembre 1901. Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre une bonne pendule Neuchâteloise pour 75 francs. — S'adr. chez M. Meyrat, rue du Château n° 9.

D'ici à samedi à vendre: lits, bibliothèque, herces, etc., à très bas prix S'adresser boucherie Henni-Rentsch.

A vendre d'occasion un petit canapé-lit ou à l'échanger contre une armoire. S'adresser Port-Rouland 3.

BELLES PERDRIX

à 1 fr. 80 la pièce

PERDREAUX - CHEVREUIL - CAILLES

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Plusieurs centaines de bouteilles déparaffinées à vendre. S'adr. chez M. Meyrat, rue du Château 9.

Vins en bouteilles

Neuchâtel rouges et blancs 1897 et 1899. Bordeaux vieux champagne Mumm. 1 litre 5000 litres 1898, blanc, Neuchâtel-Ville 2 pompes avec tuyaux. 2 demipies en blanc.

C.-A. PÉRILLARD

Rue du Coq-d'Inde 20

Le succès toujours grandissant obtenu auprès du public est incontestablement la preuve de la supériorité et de l'efficacité contre les rhumes et catarrhes des

Bonbons à l'Eucalyptus

rendus si agréables par leur goût exquis. H. 2863 C.

Seuls fabricants: NOZ & RENAUD, aux Brénets — En vente partout —

Dès ce jour LIMBOURG Ia

par pain et au détail

CRÈMERIE CHARLES-A. PRISI

Rue de l'Hôpital 10

OFFICES PHOTOGRAPHIQUES VATTINGER

PLACE PIAGET 9 2^e ETAGE

Boulangerie du Fomiculaire RUEDIN-WEISSER

Taillantes tous les samedis Spécialité de petits pains aux raisins Zwieback - Desserts variés

TÉLÉPHONE n° 541

GRANDES ENCHÈRES DE BÉTAIL à COFFRANE (Neuchâtel)

Samedi 21 septembre 1901, dès 10 h. du matin, M. Alcide Opplinger, agriculteur, exposera en vente par enchères publiques, à son domicile, à Coffrane: 25 vaches fraîches et portantes, 15 génisses portantes, 3 taureaux primés, 3 jeunes chevaux. Terme de paiement: 15 mars 1902. H. 4813 N.

F. PERDRISAT, père HORTICULTEUR

annonce à sa bonne clientèle et au public qu'il a transféré son établissement de la Maladière à côté de sa pépinière aux Fahys n° 6. Toujours un beau choix de plantes à fleurs et à feuillage, grand stock d'arbres fruitiers, pour cordons, pyramides, espaliers et haute tige de toutes espèces. Arbres et arbustes d'ornements, rosiers greffés, haute et basse tige, dans les meilleures variétés. Conifères et arbustes toujours verts. Se recommande aux amateurs pour les plantations de cet automne et du printemps.

Dépôt: Au Panier Fleuri, Terreaux 6 TÉLÉPHONE N° 604

Librairie Générale DELACHAUX & NIESTLÉ Neuchâtel

RENTÉE DES CLASSES du GYMNASIUM et de L'ÉCOLE de COMMERCE

Livres et Matériel

à vendre: lits, bibliothèque, herces, etc., à très bas prix S'adresser boucherie Henni-Rentsch.

EN OCCASION HALLE AUX TISSUS NEUCHÂTEL

30 jupons de robe

NOUVEAUTÉ ayant coûté de 12 à 22 fr., vendus 6, 8, 9, 10

EN OCCASION 10 costumes nouveauté

DRAP HENNSPOURS ayant coûté 40 et 50 fr., vendus 29 et 38 fr.

HALLE AUX TISSUS

PIANOS — HARMONIUMS

des premières fabriques suisses et étrangères. — Pianos d'occasions. — Vente, échange et location. — Accords et réparations. — Grand choix d'instruments de musique en tous genres. — Musique classique et moderne. — Abonnements. — Prix modérés. — Facilités de paiement. Se recommandent, c. o.

G. LUTZ & C^{ie}

Rue Saint-Honoré 2 — Neuchâtel

VITRERIE de BATIMENT et FABRIQUE DE VITRAUX pour églises, vérandas, etc.

A. Wissler, succ^r de H. Kehrer

Grabenpromenade 9 BERNE 9 Grabenpromenade

DÉPÔT COMPLET DE

Verres à vitres de toutes dimensions

GLACES A VITRES GLACES ARGENTÉES Verres pour toitures DALLER Verres dépolis et Mousseilne Verres colorés JALOUSIE en VERRES Plaques de propreté VERRES P PENDULES

SPÉCIALITÉS. Installation de vitrines en métal brossé et nickelé et de vitres émaillées. Dessins et devis gratuits.

Verres à vitres de toutes dimensions

GLACES A VITRES GLACES ARGENTÉES Verres pour toitures DALLER Verres dépolis et Mousseilne Verres colorés JALOUSIE en VERRES Plaques de propreté VERRES P PENDULES

GNOMES et FIGURINES pour devantures en tous genres

Papeterie F. BICKEL-HENRIOD en face de la Poste, NEUCHÂTEL

Maison spéciale de Fournitures pour

L'ÉCOLE DE COMMERCE et les Ecoles supérieures

Fabrique de cahiers de 1^{re} qualité Registres, Copie de lettres Formulaires

Grand choix de serviettes & classeurs, etc.

Librairie-Papeterie James ATTINGER

Rue St-Honoré 9 - NEUCHÂTEL - Place Numa-Droz

Rentrée du Gymnase ET DE L'ÉCOLE DE COMMERCE

Ouvrages, Manuels et Fournitures de classe

(cahiers, plumes, serviettes, matériel de dessin, etc., etc.)

DEMANDEZ

nos boîtes « RÉCLAMES »

500 gr. café torréfié, extra-fin, au prix incroyable de

1 Fr. 30

A la VILLE de RIO

Rue du Bassin 2

NEUCHÂTEL

Maison: Rue DANIEL JEANRICHARD 19 - Chaux-de-Fonds

HOUILLES - COKE - ANTHRACITE

BRIQUETTES DE LIGNITE

Coke de la Ruhr pour chauffage central

Chez V. Reutter Fils

14, RUE DU BASSIN, 14 — Téléphone 170

Grand choix de

LAINES A TRICOTER

de SCHAFFHAUSEN, DERENDINGEN et HAMBURG

Qualités belles et solides

LAINES DÉCATIÉS IRRÉTRÉCISSABLES

spécialement recommandées pour

Camisoles, caleçons, écharpes et articles d'enfants

Toutes ces laines sont vendues aux derniers prix au magasin

E. WULLSCHLEGER-ELZINGRE

Rue Saint-Honoré et place Numa Droz

NOUVEAU SALON DE COIFFURE POUR DAMES

Rue du Concert 6 (Maison Wolfrath)

INSTALLATION MODERNE

Schampooing soigné à toute heure

au SON, à la GLYCÉRINE, aux JAUNES D'ŒUFS

garanti contre les pellicules séchage au linge

PRIX: 1 Fr. 50

Se recommande, Marie GYGI.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

GRAND et BEAU GROSIX pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton Rue Pourtalès n° 9 et 11, 1^{er} ét. à g.

Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande, HUGO-E. JACOBI NEUCHÂTEL

VERMOUTH

de TORIN, 1^{re} qualité 1 Fr. 20 le litre, Le litre vide est repris à 20 cent.

Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

COFFRE-FORT

Petit coffre-fort perfectionné, à vendre. — S'adresser à l'agence de publicité Orell Füssli, Terreaux 8, Neuchâtel.

En cas de décès, s'adresser tout de suite au

Magasin de cercueils

Terreaux 13 Cercueils plombés pour transport, en magasin Téléphone 686

Alfred MARTY représentant de la maison Th. Hessemüller, Lausanne et Montreux.

SALLE DE VENTE

Ecluse 4 A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de service, guéridons, fumeuses, étagères, régulateurs, glaces et potagers.

On se charge de réparations de meubles en tous genres. Se recommande, Samuel RENTSCH.

LIQUIDATION RÉELLE

Pour cause de cessation de fabrication, on liquidera dès aujourd'hui toutes les marchandises en magasin, consistant en draps unis, chevrote pure laine, milaine pour hommes et pour dames, laine filée du pays et à tricoter. Toutes ces marchandises sont fraîches, de très bonne qualité et seront liquidées au prix de fabrique et même au-dessous.

Se recommande, GYGAX-VIOGET Filature et fabrique de draps et milaines à Boudry.

Magasin de chaussures H. BAUM

Rue du Seyon - Maison Wasserfallen NEUCHÂTEL

Représentation des premières fabriques suisses de chaussures: Bailly, Strub & Glutz, Brauchlin & Steinhäuser, etc.

Spécialité du plus fin au plus ordinaire. — Solidité garantie.

Rabais au comptant 5 %

Ressemelages et Réparations en tous genres, aux prix connus

A VENDRE

d'occasion, des meubles usagés, tels que deux grands lits propres et soignés, un vieux lit, une table ronde, un guéridon, six chaises cannées. S'adresser rue Pourtalès 2, 3^e étage, à droite.

Bijouterie - Orfèvrerie A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

PETIT PRESOIR

vis en fer, peu usagé, de la contenance d'une gerle, à vendre, chez L. Guillaume, à Epagnier.

A vendre de la

bonne futaille

de différentes grandeurs, ainsi que deux légères à buchilles, un blanc et un rouge, chez M. C. Franz, tonnelier, rue de la Cure 7, Chaux-de-Fonds.

MANDOLINES

extra napolitaines, 21 et 24 côtes, palissandre, nacre au front. Facilités de paiement. — B. Kuffer-Bloch, Poteaux 2.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ARTHUR MATTHEY RUE DU SEYON en face de la Boucherie sociale

Régulateurs, Pendules, Réveils. Montres, Chaines, Bijouterie. Beau choix dans tous les genres.

Orfèvrerie métal argenté, articles garantis, vendus aux prix de fabrique. Orfèvrerie argent.

ALLIANCES Garanties. — Prix modérés. — Réparations.

Un très bon piano

à vendre. S'informer du n° 780 au bureau de la Feuille d'Avis.

OCCASION

Pour cause de départ, à vendre une table ovale, un lavabo d'enfant, meubles pour balcon, petite calandre, etc. S'adr. rue des Beaux-Arts 24, au 2^e étage.

AVIS

aux Entrepreneurs et aux Municipalités

A vendre un H. 7988 X. rouleau compresseur à vapeur pesant 13 tonnes, à l'état de neuf. S'adr. à M. J. Chatelet, entrepren. à Genève.

Tuteurs

pour arbustes, arbres fruitiers et arbres d'ornement, sont livrés écorcés et pointés par quantité au gré des amateurs.

Poteaux pour clôtures S'adresser au caissier communal, à Valangin.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter une belle poussette peu usagée. S'adr. sous P. L., poste restante, Neuchâtel.

VENDANGE

On désire acheter de la vendange 1^{re} choix, d'Auvergnier, Colombier ou Saint-Aubin. Adresser offres, avec prix et conditions, X. poste restante, Saint-Blaise.

AVIS DIVERS

Bateau-Salon HELVÉTIÉ



JEUDI 19 SEPTEMBRE 1901
et le temps est favorable
(et avec un minimum de 60 personnes
au départ de Neuchâtel)

PROMENADE

L'ÎLE DE SAINT-PIERRE

ALLER

Départ de Neuchâtel 2 h. — soir
Passage à Saint-Blaise 2 h. 20
à Neuveville 3 h. 10
Arrivée à l'île de St-Pierre 3 h. 40

RETOUR

Départ de l'île de St-Pierre 5 h. 30 soir
Passage à Neuveville 6 h. —
à Saint-Blaise 6 h. 50
Arrivée à Neuchâtel 7 h. 10

PRIX DES PLACES
sans distinction de classes
(ALLER ET RETOUR)

De Neuchâtel et Saint-Blaise à l'île de Saint-Pierre Fr. 1.20
De Neuchâtel et Saint-Blaise à l'île de Saint-Pierre (pour pensionnaire) 1.—
De Neuveville à l'île de St-Pierre 0.50

LA DIRECTION.

Beignets aux pommes

tous les jours, avec café complet, à 1 fr.

HOTEL-PENSION FILLIEUX

MARIN

Messageur

Le soussigné fait connaître au public de Boudry et de Neuchâtel qu'il commença la messagerie de Boudry à Neuchâtel dès jeudi 19 courant.

Engène MOULIN, voiturier, Boudry.

PENSION-FAMILLE

FRANÇAISE

à proximité de l'Académie et de l'Ecole de commerce. Via de famille, confort moderne, bonne table. Electricité. Chambres donnant sur la promenade, le lac et les Alpes. Beaux-Arts 1^{er} 2^{me} étage. c. o.

Bôle, villa „La Favorite“

LEÇONS DE CHANT

M^{me} Marie Duvanel

Elève de M. Ketten, professeur au conservatoire de Genève.

PENSION

On demande de bons pensionnaires pour la table. Cuisine soignée. S'adresser Terreaux 7, 1^{er} étage, à gauche.
On donnerait aussi le dîner aux élèves des écoles. c. o.

Dans la famille

d'un professeur, composée des parents et d'une fille adulte, à Zurich, on prendrait en pension Z. 6394 c.

Une jeune fille

qui voudrait apprendre l'allemand et aider dans le ménage. — Offres sous Z. B. 6452 à Rodolphe Mosse, Zurich.

M. Alf. WICKENHAGEN

Directeur de musique

PORTALÈS 5

a repris ses leçons (violin, piano, flûte, clarinette, piston, etc.)

DESSIN & PEINTURE

E. Paris

recommencera ses leçons, samedi 21 septembre, dans son atelier, à Colombier.

M^{lle} Ruth JEANNOT

Cité de l'Ouest 2

a recommencé ses leçons de zither et guitare.

M^{lle} A. MUNSCH

rue J.-J. Lallemand 7

a repris ses cours de mandoline et de guitare.

Leçons de piano, d'allemand et de français.

M^{me} Hélène Jacot, rue de l'Industrie 5, rez-de-chaussée. c. o.

M^{lle} KUNKEL

COUTURIÈRE

se recommande pour réparer les vêtements de messieurs et de dames, en journées ou à la maison. — S'adresser rue du Seyon 9.

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood reprend ses leçons dès le 12 septembre. — Pour renseignements, s'adresser Promenade-Noire 5, au 3^{me}. c. o.

Pour un commerce de vins en pleine prospérité, on demande un commissionnaire avec apport de 20 à 25,000 francs. — S'adresser au notaire Beaujon, à Neuchâtel.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

59 sections, Secrétariat central à Zurich, Bureau de placement avec succursales à l'étranger, Caisses de secours, Assurances, etc.

SECTION DE NEUCHÂTEL

27^{me} année; reçoit des membres actifs (entrée: fr. 3, cotisation mensuelle: fr. 1.) et des membres externes. — Prochainement

OUVERTURE DES COURS

Langues modernes. Branches commerciales, Législation, Calligraphie, Sténographie allemande et française, Dactylographie, etc.

Cours gratuits pour les membres actifs.

Inscriptions auprès de MM. Junod, président, Concert 4, et Vuillemin, Beaux-Arts 13.

Local: Seyon 9

Les membres de la Section de Neuchâtel font partie de droit de la Société centrale et jouissent de toutes ses institutions.

ÉCOLE MÉNAGÈRE à Neuchâtel

Les inscriptions pour les cours de l'École ménagère seront encore reçues jusqu'au 23 courant. S'adresser, de 4 heures à 5 heures, au local de l'École (Nouvel Collège des Terreaux). H 4827 N

Cours de Coupe, Confection, Lingerie

d'après l'excellente et simple méthode diplômée de M^{lle} J. Dubois. Les élèves travaillent pour elles-mêmes et restaurent leurs toilettes. — Prospectus et renseignements, M^{me} C. Dubois, Pourtalès 3. c. o.

ATTENTION

Nous déclarons que jamais ni Institut ni méthode du cours de coupe de feu M^{lle} J. Dubois, n'ont été remis à M^{me} Jeger, aux Terreaux.

FAMILLE DUBOIS.

40.000 litres moût

Négociant en vins du canton de Berne demande provenant de vignes indemnes de toute maladie. — Offres avec prix établi, franco sur wagon gare expéditrice, dans les fûts de l'acheteur, sous chiffre H. 4589 N., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Restaurant - Jardin du Mail
CONTINUELLEMENT OUVERT

Magnifique but de promenade. Vins du pays et étrangers, 1^{er} choix. Bière en chope. Rafraîchissements, etc.

SE RECOMMANDE, LE TENANCIER.

PLACE DU ROND-POINT - DERRIÈRE L'ACADÉMIE

Dimanche 22 septembre 1901

Grande Fête d'Automne

CONCOURS LOCAL

organisés par la Société fédérale de Gymnastique

AMIS GYMNASTES

avec le bienveillant concours de la

Fanfare italienne de notre ville

PROGRAMME:

- 9 h. du matin. Commencement du concours aux engins et aux nationaux. Cessation du concours.
- 11 1/2 h. ap. midi. Cortège en ville.
- 1 h. 1/2. Ouverture de la fête. Jeux divers et roues des millions.
- 2 h. Continuation du concours et grand concert.
- 3 h. Championnat de lutte et productions gymnastiques.
- 4 h. Clôture de la fête.

ENTRÉE LIBRE

Grande cantine desservie par la société et consommations de 1^{er} choix

8 h. du soir. Réunion familiale à l'Hôtel Beau-Séjour. — Distribution des prix suivie de bal.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 6 octobre.

Hoch- & Haushaltungsschule, Geschäftsstation, Schloss Ralligen am Gunensee. Prospect à Christen, Bern (Schweiz)

Cours de 50, 75 et 100 jours. Cours semestriels et annuels. O H 7361

UNION COMMERCIALE
NEUCHÂTEL

Prochainement, reprise des cours de français, d'allemand, d'anglais, d'italien, d'espagnol, de comptabilité, d'arithmétique commerciale, de législation, de calligraphie, de sténographie, de machine à écrire, etc.

Les cours sont gratuits pour les membres de la Société.

Locaux ouverts aux sociétaires, rue du Pommier 8. Salles de travail et de lecture, avec bibliothèque, jeux, nombreux journaux et revues (français, allemand, anglais et italien).

Sections d'études littéraires et commerciales, de chant, de gymnastique, de musique, etc.

Finance d'entrée dans la Société 3 fr., sans autres frais. Cotisation mensuelle 1 fr.

Age d'admission depuis 15 ans comme-membre externe et depuis 17 ans comme membre actif.

Adresser les demandes d'admission et se renseigner auprès du président, M. A. Strauss, Saint-Maurice 3, et au secrétaire, M. F. Fallet, Pommier 1.

Brasserie Gambrinus

Dès aujourd'hui et à toute heure

CHOUROUTE avec VIANDE DE PORC assortie

WIENERLIS

Véritables saucisses de Francfort

FONDUES FONDUES

Salle à manger au premier étage

On prendrait encore quelques bons pensionnaires

JEU DE QUILLES

!! ATTENTION !!

CONCERT D'ORGUES au TEMPLE DU BAS
donné par M. Georges GUILLOD, organiste à Francfort s/M.

BOUDRY
Café-Restaurant de la CIGOGNE

Dimanche 22 et lundi 23 septembre 1901
GRANDE VAUQUILLE

Valeur exposée:
200 Francs en espèces

1^{er} prix, 35 fr. 2^{me} prix, 30 fr. 3^{me} prix, 25 fr. 4^{me} prix, 22 fr.
5^{me} prix, 20 fr. 6^{me} prix, 17 fr.
7^{me} prix, 14 fr. 8^{me} prix, 12 fr. 9^{me} prix, 10 fr. 10^{me} prix, 5 fr.

Il sera délivré une prime de 10 fr. et une couronne au joueur qui aura fait le plus grand nombre de belles passes.

Se recommande, Le tenancier, Ct. STEINER.

Salle du Collège - Peseux

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1901
à 8 h. du soir

1^{re} AUDITION

CHANSONS ROMANDES inédites
Texte et Musique DE E. JAKUES-DALCROZE dites par l'auteur

PROGRAMME:

1. Chansons de l'Alpe. — 2. Chansons de Mal. — 3. Enfants (scènes de la vie enfantine). — 4. Chansons humoristiques.

Prix des Places: Réservées, 2 fr. — Non-numérotées, 1 fr.

Location chez M. Berrux, à la Consommation, et le soir à l'entrée de la salle.

CALLIGRAPHIE

L'écriture parfaite en 12 leçons par le professeur Pétoud, spécialiste bien connu pour la transformation des plus mauvaises écritures.

S'inscrire, poste restante, Neuchâtel, jusqu'au 26 courant.

M^{lle} V. EBERHARD
Leçons de français, d'allemand et de piano. S'adresser rue Pourtalès 2, 1^{er} étage, à gauche.

Dans une bonne famille à la campagne, on prendrait deux enfants, de 4 à 10 ans. Bon traitement. Vie de famille. Adresser les offres au bureau du journal, initiales L. J. 791.

AVIS

Les soussignés, Ch. Nydegger, maître-couvreur, et son fils Gottf. Nydegger, ferblantier, à Saint-Blaise, ayant repris l'atelier de

ferblanterie

de dame veuve d'Alfred Virchaux, au bas du village de Saint-Blaise, se recommandent spécialement à l'ancienne clientèle de la défunte et au public en général, pour tout ce qui concerne les travaux et ouvrages de ferblanterie, pour lesquels ils assurent un travail soigné et une prompte exécution, de manière à mériter la confiance qu'ils sollicitent.

Saint-Blaise, le 17 septembre 1901.
Chr. NYDEGGER. Gottf. NYDEGGER fil.

Pension-famille

avec ou sans chambre. — S'adr. Beaux-Arts 3, 2^{me} étage. c. o.

M^{lle} B. MURISSET, faubourg de l'Hôtel, pital 11, a repris ses leçons de zither, mandoline, harpe et guitare. c. o.

A la conquête des airs

L'AVIATION — LE PLUS LOURD QUE L'AIR — LA NAVIGATION AÉRIENNE DE L'AVENIR.

En 1864, Nadar, dans un manifeste qui fit grand bruit, déclarait que « ce qui a tué la direction des ballons, ce sont les ballons »; il jetait par dessus bord « la vessie flottante de Charles », comme il l'appelait dédaigneusement.

Sous la forme paradoxale, cette boutade est juste: jamais la masse énorme du ballon, ni la fragilité de son enveloppe ne permettront une solution pleinement satisfaisante de la navigation aérienne. Le ballon dirigeable, ses partisans les plus autorisés, tels que le colonel Renard, sont les premiers à le reconnaître, n'est qu'une étape provisoire sur le chemin qui nous mène à l'aviateur. Tôt ou tard il faudra en venir au plus lourd que l'air.

Où trouvera-t-on le point d'appui nécessaire? « Donnez-moi un point d'appui, s'écriait Archimède, et je soulèverai le monde. » Ce point d'appui que le géomètre grec cherchait vainement dans les espaces vides que traverse la terre en roulant dans les cieux, peut-on le découvrir dans l'atmosphère et s'en servir pour soulever un corps pesant?

plané (ce vol dans lequel l'oiseau se laisse glisser sur l'air, les ailes immobiles, et largement étendues, formant un parachute incliné sur la direction du vent qui, par sa pression, suffit à les soutenir), il se proposait ensuite de passer au cas plus compliqué du vol à la voile que pratiquent les condors, les vautours, enfin les animaux grands voliers.

Malheureusement Lilienthal ne put exécuter que des vols planés: il se servait de grandes ailes concaves de sept mètres d'envergure qu'il s'adaptait aux bras; l'arrière était complété par une queue à l'appareil. S'élançant du haut d'un petit monticule conique, il courait quelques pas, puis s'envolait contre le vent à 80 mètres de hauteur, parcourant des distances de 400 mètres avec des vitesses qui atteignaient 15 mètres par seconde; il réussit, en déplaçant ses jambes, à dévier la trajectoire de son vol et même à revenir pendant un certain temps en arrière; dans des circonstances particulièrement favorables, il put même s'élever à un niveau supérieur à celui de son point de départ. Lilienthal exécuta ainsi plus de deux mille vols.

Il s'apprêtait à fonder un gymnase pour former des élèves et apprendre aux hommes à voler quand s'étant élanqué trop hardiment avec un nouvel appareil qu'il essayait, il fut chaviré par le vent, ne parvint pas à rétablir assez rapidement son équilibre, tomba à une hauteur de quatre-vingt mètres et se tua, le 9 août 1896.

En septembre 1899, un de ses élèves, l'ingénieur Percy Pilcher, mourut d'un accident analogue.

Ces fins tragiques n'arrêtèrent pas le célèbre ingénieur américain O. Chanute, qui a repris les vols de Lilienthal en perfectionnant son appareil: il reste assis dans sa machine et y a adapté un mécanisme moteur pour manœuvrer les ailes automatiques. Selon Chanute, il n'y a pas de sensation plus délicate que celle du vol dans l'air; toutes les facultés sont en éveil; le mouvement est élastique et doux à un degré surprenant; la machine répond au plus petit mouvement de l'opérateur; l'air se précipite dans les oreilles; arbres et buissons fuient sous lui; il n'y a pas de sport plus enivrant. Qui sait si ce genre d'expérience ne nous donnera pas la solution du problème de l'aviation?

Longtemps on l'a nié; et pourtant les oiseaux, les insectes l'y trouvent chaque jour. Des géomètres illustres ont eu réfuter l'évidence en alléguant que l'oiseau offre une perfection mécanique inimitable; mais ne réussissent-ils pas la « force vitale » qui barra si longtemps la route aux progrès de la chimie et de la biologie et que les expériences mémorables de Berthelot sur la fabrication artificielle des corps organiques ont définitivement expulsée de la science?

Il est vrai qu'un corps pesant exige une force considérable pour être soutenu en l'air s'il est en repos: mais la question se transforme s'il est en mouvement. Un cycliste peut bien malaisément se tenir sur sa machine immobile: c'est dans le mouvement que la bicyclette puise les éléments de sa stabilité. De même, l'air sera un meilleur support pour un corps animé d'un mouvement horizontal, ou plutôt légèrement incliné, que pour ce même corps stationnaire. C'est ainsi qu'une mince couche de glace qui se briserait sous le poids d'un patineur immobile peut le soutenir s'il ne cesse de glisser: pendant son mouvement, la pression de son corps est répartie sur une grande étendue.

C'est le fait même du mouvement qui permettra à un corps pesant de prendre sur l'air le point d'appui voulu. C'est le progrès capital de ces dernières années de nous faire connaître exactement la valeur de cette résistance. Les expériences sur ce point sont décisives et concordantes; à l'aide de manèges rotatifs, le professeur Langley, de Washington (ainsi que Renard en France et Maxim en Angleterre) ont fait tourner des plans obliques de dimensions variables, jusqu'à ce que la résistance de l'air arrivât à les soutenir. Ils ont reconnu deux points essentiels; en premier lieu, que l'inclinaison la plus favorable est de deux degrés sur l'horizontale; en second lieu, que le travail nécessaire à la propulsion ne dépasse nullement la force de nos moteurs: il est inutile de chercher un moteur plus léger que ceux que nous possédons pour soulever un aéroplane.

Une fois arrivés à cette conclusion, les plus hardis des chercheurs ont été plus loin. Selon eux, la force musculaire de l'homme est très suffisante pour lui permettre de se soutenir en l'air comme les oiseaux. C'est un savant allemand, Otto Lilienthal, qui a eu le premier l'honneur d'expérimenter sérieusement cette méthode.

LES HOMMES VOLANTS

L'histoire avait déjà enregistré une série de tentatives d'hommes volants: les anciens l'avaient tenté (leurs connaissances mécaniques étaient d'ailleurs bien plus étendues qu'on ne le croit en général, c'est ainsi que les distributeurs automatiques et les compteurs kilométriques fonctionnaient déjà; Héron d'Alexandrie avait muni les temples de bénetiers automatiques: on y introduisait deux drachmes et l'eau bénette jaillissait; de même un compteur horo-kilométrique avait été établi pour les chars publics d'Alexandrie, ce qu'aucun de nos ingénieurs n'a pu réaliser pratiquement pour les fiacres de Paris).

Sous Néron, Simon le Magicien exécuta, dit-on, plusieurs vols, mais se cassa la jambe. Au XI^e siècle, Olivier de Malmesbury, bénédictin anglais, chercha à s'envoler du haut d'une tour et se brisa les deux jambes: il jouait cependant l'expérience réussie et concluante, et attribuait sa chute au fait de ne pas avoir adapté une queue à son appareil volateur. Au XVIII^e siècle, le marquis de Baqueville, cet original qui avait fait pendre un de ses chevaux pour donner l'exemple aux autres, tenta de traverser la Seine sur deux grandes ailes, mais il tomba sur un bateau de blanchisseuse et se cassa la cuisse.

Lilienthal se prépara à ses expériences par ses études approfondies du vol des oiseaux; il tenta d'abord le vol

Potomac, il a pu, sous la seule impulsion de son moteur, marcher contre le vent, s'élevant lentement et sans secousse, franchir dans une grande courbe au-dessus des arbres une longueur totale de 900 mètres et descendre lentement à terre.

On voit par tout ce qui précède que la navigation aérienne par le plus lourd que l'air n'est pas une utopie; l'aéroplane paraît bien l'organe de l'aviation. Il faudra qu'il soit lancé: c'est le cas des oiseaux grands voliers tels que l'agle qui ne peuvent s'enlever du sol qu'en courant ou doivent se laisser tomber du haut des rochers. On construira des quads d'enlèvement en pente ou les aéroplanes glisseront de manière à prendre de la vitesse. Il sera nécessaire de leur donner une très grande vitesse (150 à 200 kilomètres à l'heure) pour qu'ils soient mieux soutenus par la résistance de l'air. Le danger des pannes du moteur devra être contrebalancé par de puissants systèmes de parachutes.

Les aéroplanes qui ont fonctionné jusqu'ici ne sont pas encore montés. C'était le cas des ballons à la fin du siècle dernier, lorsque pour la première fois, Pilâtre des Rosiers partit du Champ-de-Mars pour aller atterrir à quelques kilomètres de là, à la Butte-aux-Cailles. Aujourd'hui les ballons traversent toute l'Europe: le 7 octobre 1900, MM. de la Vaulx et Castillon de Saint-Victor ont franchi en trente-six heures la distance de 1,925 kilomètres qui sépare Kiel de Paris. Attendons-nous à voir bientôt les aéroplanes montés et, par un progrès analogue, au lieu de ne voler que quelques minutes, traverser le monde à une vitesse de 200 kilomètres à l'heure.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LA PROCLAMATION KITCHENER

Les dernières nouvelles résumaient hier les déclarations de journaux anglais au sujet de la proclamation de lord Kitchener. Voici le langage, de la « Westminster Gazette »:

Le but de la proclamation, dit-elle, était de changer la nature juridique de la lutte. Jusqu'au 15, c'était guerre régulière d'un côté, et de l'autre guerrière d'un caractère dénaturé mais pourtant reconnaissable. Depuis le 15, ce serait la résistance du banditisme aux forces légales de la civilisation.

Tel n'est pas exactement le langage que parlait lord Kitchener, mais ainsi l'a interprété la plus haute autorité officielle en Angleterre, ainsi l'ont compris avec satisfaction le parti ministériel dans la métropole et, avec plus que de la satisfaction, les loyalistes dans l'Afrique du Sud. Ces derniers y voient la réponse à une demande murmurée à peine mais catégorique.

La proclamation échoue. Il s'agit maintenant de voir ce que nous allons faire: annoncer un nouveau mode de combat comme celui qu'esquissait M. Chamberlain aux Communes, il y a cinq ou six semaines, est une chose; le mettre à exécution en est une autre, et autrement difficile.

Nous pouvons donc nous attendre à ce que la guerre se poursuive après le 15 à peu de chose près comme avant.

Toute la différence est que le peuple d'Angleterre, de la situation, une notion plus claire et plus sobre qu'apparaissant tout en se rendant compte qu'il n'y a rien à faire, sinon de supporter avec constance les destins provoqués d'un cœur si léger et de n'épargner rien pour en finir le plus tôt possible, qu'en même temps les Boers se sont trouvés grandement encouragés à maintenir ouvert le chapitre des accidents le plus longtemps possible, et qu'enfin il a quelques raisons d'espérer que le gouvernement renoncera à la politique préconisée naguère par M. Chamberlain, qui s'est montré plus impatient que prudent.

LES OPÉRATIONS

Une correspondance adressée à « Paris-Nouvelles » sur les opérations dans l'Afrique du Sud dans les premiers jours du mois d'août dernier donne des renseignements intéressants et inédits.

Sur ce qui s'est passé dans la colonie du Cap, le correspondant de « Paris-Nouvelles » donne des faits que nous ignorions:

« Au Cap, dit-il, le général French s'est trouvé cerné, près de Wellington, par les Boers; il n'a pu se dégager qu'après un combat qui lui a coûté 600 morts et blessés. C'est 30,000 hommes que lord Kitchener a été forcé de retirer du Transvaal et de l'Oранже pour les envoyer à son secours. Pendant la dernière semaine de juillet, les Boers s'étaient avancés jusqu'à quelques lieues d'Uitenhage, à peu de distance de Port-Elizabeth ».

Lord Kitchener disait, au contraire, que les Boers avaient été chassés de la colonie du Cap.

IMPRESSIONS D'UN SOLDAT ANGLAIS.

La « Gazette de Lausanne » a eu communication d'une série de lettres écrites à ses parents par un Ecossais qui a pris part à la guerre sud-africaine. En voici une :

Bloemfontein, 24 avril. Je suis de nouveau de garde ici. J'espère bien vous revoir. Ici le pays est pourri, la fièvre est très mauvaise et nous enterrons jusqu'à douze hommes par jour, tous meurent d'entérite et de dysenterie. Il y en a près de cinquante de ma compagnie qui en sont atteints. On donne assez de nourriture, mais le travail trop pénible vous ôte l'appétit. Depuis cinq heures debout, on travaille deux heures avant de déjeuner. Beaucoup d'équitation sans selle et avec selle, ce qui est bien dur quand on est tout corché.

Une bien mauvaise nouvelle, c'est que tous les sous-officiers de la nouvelle yeomanry ont été remis dans le rang pour faire place aux sergents de la vieille yeomanry, ainsi qu'aux sous-officiers qui ont déjà servi depuis une année ici. C'est pénible pour nous, car ils sont très raides et ont les talons des bottes bien durs, mais on n'y peut rien.

L'opinion générale est que ce sera bientôt fini. J'en serais bien heureux, car j'en suis dégoûté; on ne m'y reprendra pas de vouloir me battre pour mon pays. Tous sont démoralisés, car il n'y a point de batailles; seulement saccager, brûler des fermes et détruire tout ce que nous pouvons. Nous ne recevons point d'argent, aussi on ne voit que des habits rouges qui n'ont pas le sou et qui meurent de faim avec les poches vides...

Autriche-Hongrie

L'appel aux électeurs du parti socialiste hongrois, demande entre autres le suffrage universel et le scrutin secret, la suppression des charges de magnats, ainsi que de l'armée permanente, l'abrogation de toutes les lois d'exception, l'indépendance politique et économique de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche, la journée de huit heures avec un repos hebdomadaire de trente-six heures consécutives, enfin l'impôt progressif sur le revenu et sur la fortune.

Turquie

La police secrète du sultan a découvert un complot en vue de faire sauter Yıldiz-Kiosk à la dynamite. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Etats-Unis

Le public a été admis mardi, à Washington, à défilé devant le corps de Mac Kinley. Le défilé a été si rapide qu'à peine pouvait-on distinguer les traits du mort. Une violente boussolade s'est produite à l'entrée est. Une cinquantaine de femmes et d'enfants ont été foulés aux pieds. Mme Mac Kinley est partie pour Canton.

Une réunion de cabinet a eu lieu après la cérémonie. M. Roosevelt a prié les membres du cabinet de son prédécesseur de conserver définitivement leurs portefeuilles.

Le jugement de Czolgosz commencera le 23 septembre. L'accusé a refusé mardi de prononcer une seule parole, même lorsque M^e Lévy, qui est chargé de sa défense, lui a demandé s'il voulait un avocat. M^e Lévy défendra quand même le meurtrier; il plaidera « non-coupable ». Cependant, en présence du mutisme de Czolgosz, il se réserve de modifier son système de défense.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Bandits capturés. — Le « Corriere della Sera », de Milan, raconte une aventure qui a failli coûter cher à une famille argovienne près de Naples. Sur les hauteurs de Quissana, près de Castellamare, se trouve une élégante villa qu'habite depuis plusieurs années la famille de l'industriel et millionnaire Alfred Berner. Dernièrement, dans la soirée, trois individus armés de couteaux pénétraient dans la villa. Ils savaient M. Berner absent.

Mais la police avait été informée. Sans prévenir la famille Berner, des agents entourèrent la villa. A 8 heures du soir, comme Mme Berner était à table avec ses enfants et un visiteur, le député Fabrizio Rufo, trois hommes masqués s'avancèrent à pas de loup et se dirigèrent vers l'habitation. Les agents sortirent de leur cachette, se précipitèrent sur eux et les ligotèrent. Les auteurs du coup qui a manqué ainsi sont trois malfaiteurs dangereux, récidivistes, dont l'un était sous le coup de poursuites pénales.

Le prix Pollock. — Les membres du jury international désignés pour décerner le prix Pollock, réunis au Havre, se conforment aux conditions imposées par les fondateurs du prix, ont écarté les projets qui ne visaient pas une des trois conditions suivantes: prévenir les collisions en mer; sauver les navires en cas de collision; réaliser, en cas de perte du navire, le sauvetage collectif des passagers et de l'équipage.

Le jury, tout en constatant les efforts

faits pour arriver à une sécurité plus grande dans la navigation, a estimé qu'aucun des projets présentés ne répondait à une au moins des conditions imposées, et qu'il n'y avait pas lieu de débattre le prix.

Les membres du jury avaient été désignés par les chambres de commerce des principales villes maritimes.

Par erreur. — Lundi vers midi, un jeune homme de dix-huit ans, Ernest Lacache, se postait dans une porte cochère de l'avenue d'Orléans à Paris, et attendait. Bientôt un bicycliste arrivait rapidement. A peine celui-ci se trouvait-il à la hauteur de la porte cochère, que le jeune Lacache s'élança vers lui, lui donna un furieux coup de poing au visage et le renversa de sa machine. Le bicycliste avait roulé sur la chaussée; dans sa chute, il s'était fracturé une jambe. Des passants accoururent, le relevèrent... Ernest Lacache, cependant, regardait, avec une stupefaction manifeste, sa victime; il la dévisageait, puis s'écriait: — Mais ce n'était pas lui! C'est une erreur! Excusez-moi, Monsieur!

Il s'était trompé, en effet. Il avait pris M. Jules D., un employé de commerce de la rue Pouchet, pour un de ses amis, dont il avait à se plaindre et dont il avait voulu se venger.

La cuisine de camp de Guillaume II. — Le grand-marchand de la cour prussienne procède en ce moment, à Dirschau, à l'essai d'une cuisine de campagne réservée à l'usage de l'empereur et des officiers attachés à sa personne.

Cette voiture-cuisine est disposée de manière à permettre de préparer les différents plats, puis de les tenir au chaud pendant un temps aussi long que l'on veut. Elle demeure en station jusqu'au moment où ces plats sont prêts; ensuite, elle vient rejoindre l'empereur et le suit dans tous ses déplacements jusqu'au moment où il manifeste le désir de manger. En un clin d'œil, le véhicule, truqué à la façon d'une scène de théâtre, se disloque. Une de ses faces se rabat par terre et forme une sorte de table autour de laquelle le souverain et ses invités n'ont plus qu'à prendre place, tandis que les cuisiniers retirent des baignoires les plats inscrits au menu.

La crise industrielle a poussé maints ouvriers de Berlin à chercher du travail aux champs. Pour ne pas quitter leur domicile de la capitale, où leurs enfants jouissent de l'avantage des écoles municipales, ces ouvriers s'engagent de préférence dans les environs. Tous les matins, les patrons agricoles envoient des chariots pour chercher ces ouvriers et ces ouvrières et les ramènent de même soir. Naturellement, le gain est inférieur à celui de Berlin, mais les travailleurs reçoivent, par contre, des subsides en nature, légumes, fruits et pommes de terre principalement.

Mandarins prévoyants. — En vue de la prochaine rentrée de la cour impériale de Chine, beaucoup de hauts fonctionnaires chinois à Pékin ont pris des assurances sur la vie à une grande compagnie américaine. Beaucoup d'entre eux craignent la colère de l'impératrice douairière et par conséquent une condamnation à mort. Pour ce cas extrême, ils voudraient laisser une certaine somme à leurs familles. La compagnie a soin de faire payer largement un pareil risque.

Fermiers lilliputiens. — Une ferme de plus de cent hectares, dans le comté d'Andrew (Missouri) est exploitée par un ménage absolument lilliputien. Le mari, âgé de trente-quatre ans, a trois pieds quatre pouces. La femme, âgée de trente ans, a cinq pouces de plus qu'il.

NOUVELLES SUISSES

La presse et les intérêts suisses. — Un correspondant du « Bund » propose la création d'un bureau de la presse suisse, subventionné par la Société suisse de commerce et de l'industrie, les sociétés de développement des villes suisses. Le correspondant du « Bund » a constaté que, lorsque des attaques sont dirigées contre la Suisse dans un autre pays et que la presse suisse répond, il n'est tenu aucun compte de ses protestations. Les journaux qui ont produit ou reproduit les accusations généralement très mal fondées portées contre notre pays, ou ne lisent pas les journaux suisses qui réfutent ces accusations ou ne publient pas leur réponse. Il arrive également que l'on fait courir sur la Suisse des bruits fauchés, donnant à croire par exemple que certaines épidémies y ont éclaté, et aucun démenti ne paraît dans les journaux qui ont copié ces faux bruits. La tâche du bureau de la presse serait dans des cas semblables de préparer une réponse, de l'adresser aux journaux étrangers et d'insister pour que la même publicité soit donnée à l'accusation et à la défense.

Code civil. — Quant à la date où l'unification du droit civil sera accomplie, M. Virgile Rossel écrit dans la « Tribune Libre » :

Un optimiste vous dirait: La grande commission sera prête en octobre 1902; le texte de ses décisions pourra être rédigé, l'avant-projet pourra être remanié dans le sens indiqué par elle, en mars ou en avril 1903; le titre du droit des obligations sera mis au point vers la fin de la même année, et il n'y aura pas d'obstacle à ce que le Conseil fédéral dépose son projet sur le bureau des Chambres pour la session de juin 1904. Les Chambres, elles, prendront un an ou deux pour en délibérer, tant et si bien que le vote final pourra intervenir en décembre 1905, ou, plutôt, en juin 1906. Le referendum sera-t-il demandé? C'est peu probable, car un code civil de quinze cents à deux mille articles ne se prête guère à une consultation populaire. Quoi qu'il en soit, il est évident que le code civil suisse ne pourra être déclaré applicable immédiatement après sa promulgation. Une période transitoire de deux ans au moins est indispensable. En résumé, s'il n'y a pas d'imprévu, l'entrée en vigueur pourrait être fixée au 1er janvier 1909. Ce calcul, encore un coup, est celui d'un optimiste. Il semble cependant que, le 1er janvier 1910, notre patrie pourrait jouir des bienfaits d'une législation civile unique, — bienfaits dont la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie jouissent toutes, bien qu'elles ne se soient pas trouvées dans des conditions plus favorables que nous pour les obtenir.

Suisses à l'étranger. — Les journaux américains racontent qu'il se trouve dans l'Utah une colonie suisse florissante. Les colons sont propriétaires de belles fermes et plusieurs d'entre eux font avec succès l'élevage du bétail. Le président de la communauté se nomme Hirschi, et les colons appartiennent aux familles Teuscher, Blechert, Gygi et Fueller.

Militaire. — Du « Bund » : Le colonel Geillinger considère l'affaire de Lavey comme terminée au point de vue militaire. Le colonel renonce à appeler le juge informateur et à soumettre le cas à l'auditeur en chef. Il estime que les mesures disciplinaires prises sont suffisantes. Le colonel a infligé en effet lui-même les peines qui paraissent justes.

Elles ont été exécutées immédiatement et ont été pour la plupart déjà subies. Le colonel Geillinger a passé à Berne pour rédiger son rapport, puis il a suivi les grandes manœuvres. Le Conseil fédéral a entendu dans sa séance de mardi un bref résumé de ce rapport de la bouche de M. Comtesse, conseiller fédéral suppléant du chef du département militaire. Le Conseil fédéral a renvoyé la discussion du rapport à vendredi prochain, afin que M. Müller, chef du département militaire, actuellement aux manœuvres, assiste à cette discussion. Le Conseil fédéral verra alors s'il y a lieu de considérer l'affaire comme terminée ou si un communiqué aux journaux suffit ou, enfin, si d'autres mesures s'imposent.

ZURICH. — Le « sieur Rotkirch », qui a été arrêté à Oporto, avec la femme Hoppe, sous l'inculpation d'avoir pris part à l'assassinat du dessinateur Clément, perpétré ce printemps près de Zurich, se dit innocent de ce crime. Cependant il reconnaît s'être trouvé sur le théâtre du meurtre. Il avoue aussi avoir commis diverses escroqueries en Allemagne. L'extradition du couple sera demandée au Portugal.

TESSIN. — Les habitants du Tessin se plaignent, eux aussi, des accidents provoqués par la vitesse excessive des voitures automobiles. Aussi, le Conseil d'Etat de ce canton vient-il de charger son département de l'intérieur de préparer une ordonnance qui aura pour but de ramener à de raisonnables limites l'allure des teuf-teuf empruntant les routes de la République. Cette ordonnance paraît devoir être très favorablement accueillie par la population.

GENÈVE. — A la suite de la publication d'une lettre de M. Pianet, préconisant la transformation du parc des Eaux-Vives en un jardin zoologique, des négociations ont eu lieu entre la Société du parc et le Conseil d'Etat, en vue de la réalisation de cet intéressant projet. Voici la combinaison à laquelle on s'arrêterait. L'Etat se rendrait acquéreur du parc des Eaux-Vives à un prix qui est encore à fixer. La Société du parc ou une société nouvelle, au capital de 5 à 600 mille francs, louerait le parc pour un prix équivalent à l'intérêt et à l'amortissement du capital d'acquisition. Cette société se chargerait, à ses frais, de l'installation, de l'achat des animaux et de l'exploitation du jardin zoologique. Pour l'installation de ce jardin, qui entraînerait forcément la suppression des petits chevaux, on a déjà consulté un marchand de bêtes fauves très connu à Hambourg, M. Hagenbeck. Ce spécialiste se fait fort, au moyen d'une installation spéciale qui se fera pour la première fois, d'aménager le parc de felle façon qu'on aura l'illusion que les ani-

maux sont en liberté sous les grands arbres séculaires.

Une décision sera prise aussitôt que les experts, chargés par le Conseil d'Etat de l'estimation du parc, auront déposé leur rapport.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Jura-Neuchâtelois. — Le train partant de Neuchâtel à 9 h. 57 du soir ne circulera que le dimanche, mais le « Neuchâtelois » exprime l'espoir de le voir devenir quotidien durant la belle saison de l'année prochaine.

Régional. — On informe la « Suisse libérale » qu'à partir du 1er octobre prochain, très probablement, il sera apporté une modification importante dans l'organisation du service d'exploitation du régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry.

La section de Neuchâtel, gare du Jura-Simplon-Placé Parry, exploitée déjà maintenant au moyen de la force électrique, sera détachée de la ligne régionale proprement dite, pour être incorporée dans le réseau des lignes de tramways et traitée dans les mêmes conditions.

La ligne de Neuchâtel-Port à Boudry et Cortailod sera encore exploitée provisoirement par l'administration du Jura-Neuchâtelois; elle prendra aussi le caractère d'un tramway, le service des stations sauf à Neuchâtel-Port étant supprimé et la distribution des billets comme aussi l'inscription des bagages et des marchandises étant remis aux soins des conducteurs de trains.

Examens et cours pour apprentis. — Au moment où quelques-uns des cours destinés aux apprentis ont recommencé et où d'autres s'ouvriront: cours de dessin, de théorie professionnelle, de langues, d'arithmétique, de comptabilité, etc... l'inspecteur cantonal des apprentissages invite les intéressés à prêter leur attention à l'importance de cet enseignement subventionné par les communes, l'Etat et la Confédération.

Tous les apprentis et apprenties, habitant les centres où se donnent des cours, ont l'obligation d'en suivre un au moins. Ceux qui ne remplissent pas cette condition perdent tout droit à un des prix décernés par l'Etat lors des examens professionnels.

Aucun apprenti ne peut prétendre qu'il n'existe pas de cours utiles pour lui dans les localités principales du canton. A défaut de leçons s'appliquant à leur métier directement, tous les apprentis et apprenties doivent suivre les cours de français et d'arithmétique ou de comptabilité, branche d'une utilité incontestable pour chacun et dans lesquelles ils sont faibles en général.

Le moment d'ouverture des cours dépend de l'organisation des différentes écoles et des localités, le service cantonal des apprentissages ne peut en conséquence envoyer aucun avis personnel aux apprentis. C'est à eux, ainsi qu'aux parents et aux maîtres, de se renseigner par la lecture des avis que publient les écoles.

CHRONIQUE LOCALE

Militaire. — Les lazarets de campagne I et II, commandés par le lieutenant-colonel G. de Montmolin, ont été licenciés ce matin, à Neuchâtel, où les soldats ont passé la nuit dans la halle de gymnastique du collège de la Promenade. Ils étaient revenus d'un cours d'instruction par Sainte-Croix et le Val-de-Travers.

Manœuvres militaires. — On nous écrit: « Un bon point au colonel Müller qui, en supprimant l'inspection finale du 18 courant, a préféré sacrifier une satisfaction d'amour propre au repos des troupes éprouvées par des pluies continues. » Un père de famille.

Accident. — Un voyageur a eu le doigt coupé mardi par une portière du train du régional qui arrivait à la place du Port à 9 h. 16.

Incendie. — On apercevait hier soir, dans la direction de Berne, les flammes d'un incendie, très probablement celui qu'on nous annonce ce matin par la dépêche suivante: Berne, 19. — Mercredi soir, vers 8 h., un incendie éclata à Brunnen, près de Bümplitz, dans l'établissement d'éducation pour jeunes garçons. Les détails manquent encore. Il y a quelques jours, on avait mis le feu à cet établissement; mais on avait pu se rendre maître très promptement de ce commencement d'incendie.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 18 septembre 1901. Monsieur le Rédacteur de la « Feuille d'avis ». Cette année-ci notre ville a subi et subira peut-être encore les désagréments et les dégradations causées par de nombreuses averses de pluie.

Les routes et les chemins communaux, où se déversent les eaux des propriétés particulières, ont été souvent couverts de la terre et du sable que les issues naturelles obstruées refusaient.

Outre les matériaux enlevés par l'eau aux propriétés et au tablier de certaines voies de communication, le sable répandu en hiver a bouché maintes grilles de rigoles. Depuis bien des années, chaque automne ce sable est conduit aux lieux les plus convenables, mais, n'y en met-on pas trop? Il arrive que si les hivers n'ont pas été glaciaux, il reste amoncelé jusqu'aux jours où l'eau des pluies l'entraîne dans la canalisation; celle-ci, malgré ses nombreux dépotoirs, s'obstrue et, à Neuchâtel, peut éclater, à cause de la pression exercée par celle des parties supérieures de la ville. (Au printemps dernier l'édilité communale a fait enlever les restes de ce sable.)

Autre chose. Si on emploie trop de sable, cela ne doit-il pas être attribué au procédé « la corbeille », en usage encore maintenant pour l'épandage sur la glace? A ce défaut-là, ce moyen ajoute celui de ne pas permettre de faire ce travail partout avec la même quantité de cette matière.

Dans une ville de Suisse où le sable coûte cher, on emploie une pelle spéciale. Mieux encore serait l'emploi d'un véhicule à deux roues par charge d'homme, ayant une caisse dont le contenu s'écoulerait mécaniquement au gré de son conducteur. Il en résulterait économie de matière, de temps, un travail uniforme; les eaux de nos chemins et de nos rues pourraient s'écouler en rencontrant moins d'obstacles, etc., et la caisse communale ne s'en plaindrait pas, pensons-nous. A. B.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lucerne, 19 septembre. La clôture des comptes du tir fédéral aura lieu prochainement. Suivant le « Vaterland », les recettes et les dépenses se balancent à peu près également, avec un total de 2 1/2 millions de francs.

— On a volé aujourd'hui, à Lucerne, à un commissionnaire, une somme de 37,000 fr. en obligations au porteur.

Le tsar en France.

Dunkerque, 18 septembre. Il est exactement 9 h. du matin, conformément au programme, quand la vigie du « Cassini » signale l'escadrière russe, déjà arrivée à la bouée n° 1 jet qui y stoppe. Les batteries russes tirent une salve de 21 coups de canons, à laquelle le « Cassini » répond. Le « Cassini » fait ensuite un mouvement de giration pour virer de bord, mais l'état de la mer ne permet pas de s'approcher à plus de deux encablèmes du « Standart ». On ne peut pas se distinguer d'un bâtiment à l'autre. Tout transbordement d'un bateau à l'autre est impossible.

Le « Cassini » se met en tête de la flotille russe, suivi par le « Standart » sur lequel sont restés l'empereur et l'impératrice. Les trois autres navires russes suivent, conduits par des pilotes de Dunkerque.

A 10 h. 1/2, le « Cassini » n'est plus éloigné du port de Dunkerque que d'un mille environ. Le « Standart » fait un demi-cercle sur tribord autour du bâtiment présidentiel. En passant devant lui, la musique joue la « Marseillaise » et l'équipage pousse sept hourras.

Du « Cassini », on aperçoit l'empereur, la poitrine barrée par le grand-cordon de la Légion d'honneur; à ses côtés, l'impératrice. Pendant l'exécution de l'hymne national français l'empereur porte militairement la main à son shako. Sur le « Cassini », le président de la République, portant le grand-cordon de Saint-André, se tient tête nue, entouré de tous les personnages officiels.

Les cuirassés de l'escadre tirent chacun 21 coups de canon; le spectacle est saisissant. Le « Standart » s'avance et mouille à 300 mètres du « Cassini ». Le président de la République, le président du conseil et le ministre des affaires étrangères descendent du « Cassini » et prennent place dans un canot. Le canot démarre et se dirige vers le « Standart ». Il est 10 h. 1/2 quand le président de la République et sa suite mettent le pied sur le bâtiment impérial.

Dix minutes après le « Standart » lève l'ancre et se met en marche. C'est la revue qui commence. Elle est passée par le tsar, ayant à ses côtés l'impératrice, le président de la République, le président du conseil et le ministre des affaires étrangères.

Sur les navires français, les musiques jouent l'hymne russe. De tous les vapeurs de plaisance partent des cris multiples et retentissants de: « Vive le tsar! Vive la Russie! » Le président reste une demi-heure à bord du « Standart » après la revue, conversant avec l'empereur et l'impératrice, puis il revient sur le « Cassini ».

La mer est devenue houleuse, en sorte que l'empereur, qui tenait à poser en même temps que l'impératrice le pied sur terre française, est resté à bord et va attendre pour débarquer que la marée permette au « Standart » d'entrer dans le port.

Dunkerque, 18 septembre. La réception du président de la République et des ministres à bord du « Standart » a été des plus cordiales. A son arrivée, M. Loubet a été reçu au bas de l'échelle par le contre-amiral Lomène, officier du pavillon de l'empereur. Nicolas II attendait le président à la coupée. A peine M. Loubet avait-il mis le pied sur le pont, que l'empereur lui prenait la main et la retenait affectueusement pendant que le président lui adressait ses souhaits de bienvenue.

L'impératrice, qui portait le deuil de la reine Victoria, se tenait à quelques pas de distance. Le président lui a baisé la main et lui a présenté ses hommages. Ensuite ont eu lieu les présentations d'usage. L'empereur et l'impératrice ont exprimé chaleureusement, à plusieurs reprises, leur satisfaction de se retrouver sur le sol français, ajoutant qu'ils n'avaient point oublié l'accueil enthousiaste d'il y a cinq ans.

Dunkerque, 18 septembre.

M. Loubet et les membres du gouvernement s'étaient rendus sur le quai de débarquement pour recevoir le tsar et la tsarine. M. Loubet s'avance jusqu'au pied de la passerelle, baise la main de l'impératrice et serre la main du tsar. MM. Deschanel et Fallières font de même. Le président de la République présente ensuite les ministres. La foule continue ses acclamations. Les souverains remercient par des mouvements de tête en courbant. Le maire de Dunkerque leur présente ensuite le pain et le sel. De superbes bouquets sont offerts à l'impératrice.

Le président de la République offre le bras à la tsarine pour traverser la galerie conduisant à la chambre de commerce. A l'extrémité de cette galerie, les dames du marché aux poissons offrent à l'impératrice une magnifique bouquet et un poisson en or dans un riche coffret en or. M. Loubet conduit les souverains jusqu'aux portes de leurs appartements situés au premier étage de la chambre de commerce.

A 2 h. 45 exactement, les souverains russes descendent dans la salle du banquet, qui est splendidement décorée. Le banquet est servi dans deux grands halls vitrés situés à droite et à gauche de l'escalier monumental.

A 4 h., le repas est terminé. Le président de la République, le tsar et la tsarine quittent la salle du banquet, suivis par les ministres. Les souverains et le président prennent immédiatement place dans le salon du train présidentiel qui est en gare devant la chambre de commerce.

A 4 h. 50, on donne le signal du départ et le train s'ébranle lentement au milieu des acclamations enthousiastes. L'arrivée à Compiègne n'aura pas lieu avant 8 h. de soir, au lieu de 6 h. comme on l'avait annoncé.

La mission belge envoyée par le roi Léopold a été reçue par le tsar et la tsarine à la chambre de commerce de Dunkerque. La réception a été très cordiale.

Dunkerque, 18 septembre.

Voici le texte des toasts de bienvenue qui ont été prononcés au déjeuner à la chambre de commerce. Ces toasts ont été écoutés debout par tous les convives.

Le président de la République a dit: « Sire, au nom de la France, qui, dès la nouvelle de votre prochaine arrivée, a manifesté sa joie par l'organe des conseils généraux qui venaient d'être élus, je prie Votre Majesté d'agréer mes souhaits de cordiale bienvenue. Dans cette visite, à laquelle, comme il y a cinq ans, la gracieuse présence de S. M. l'impératrice ajoute tant de charme, la République française se plaît à voir la preuve de la bonne impression que vous avez gardée de votre premier séjour parmi nous. Le pays tout entier et d'autant plus sensible que cette nouvelle visite s'adresse plus particulièrement à son armée et à sa marine, qui sont l'objet, l'une et l'autre, de son incessante sollicitude. Le pays sait que, protégé par elles, il peut, avec sécurité et dignité, poursuivre son labeur opiniâtre et fécond. Les acclamations de nos marins sur votre passage, ce sont celles qui, sur tous les points de la France, salueraient les souverains aimés de la grande nation, qui unissent à la nôtre, avec des sympathies communes et des intérêts concordants, la politique, chaque jour plus intime, de leurs gouvernements. Sire, la marine française vous est profondément reconnaissante de l'honneur que vous venez de lui faire, et je traduis ses sentiments en levant mon verre à la gloire du règne de V. M.; au honneur de S. M. l'impératrice, de S. M. l'impératrice Marie et de la famille impériale; aux succès de la vaillante marine russe, qui, hier encore, fraternisait avec la nôtre dans les mers de l'extrême Orient. Après ce toast, la musique joue l'hymne russe. L'empereur, à son tour, d'une voix ferme, dans un français très pur et sans accent, et en soulignant les passages principaux, prononce les paroles suivantes: « Nous éprouvons, l'impératrice et moi, un plaisir tout particulier à revenir en France, au milieu de la nation amie et alliée, et nous sommes profondément touchés de l'accueil si sympathique qui nous est fait. C'est avec la plus vive satisfaction que je viens d'admirer votre splendide escadre et je vous remercie bien sincèrement, M. le président, de m'avoir offert ce frappant spectacle à mon arrivée dans les eaux françaises. « Je hois à la prospérité de votre flotte, qui hier fraternisait avec la mienne dans les mers de l'extrême Orient; à la vôtre, M. le président, à celle de la France toute entière. »

Ce toast, qui a produit une grande impression, a été suivi de l'exécution de la « Marseillaise ».

Compiegne, 19 septembre. Le tsar, la tsarine et le président Loubet sont arrivés hier soir à 8 1/2 heures au château. Mme Loubet, ayant à ses côtés Mme Waldeck-Rousseau et Mme Delcassé, attendait les souverains au pied du grand escalier. Ces dames ont accompagné la tsarine dans ses appartements.

Paris, 19 septembre. Le « Gaulois » dit savoir de bonne source que les souverains russes viendront à Paris vendredi, mais que cette décision ne sera annoncée officiellement que vendredi matin.

Londres, 19 septembre. On mande de Constantinople au « Times » que suivant une dépêche d'Erzeroum des faits de meurtre, d'incendie et de pillage se sont produits à Mouch. Les détails manquent.

Canton (Ohio), 19 septembre. Le train funèbre est arrivé à Canton mercredi à midi. Le corps a été exposé au palais de justice; à 6 heures, il a été transporté à la maison de M. Mac Kinley.

Tanger, 19 septembre. Le sultan a avisé les puissances de l'entrée en vigueur d'un nouveau tarif de douane au Maroc.

— Le conflit avec l'Espagne paraît devoir être bientôt résolu. Le sultan a envoyé 10,000 francs aux kabyles Beni-Nazara pour la mise en liberté des deux enfants espagnols.

Montréal, 19 septembre. Le duc et la duchesse de Cornouailles sont arrivés mercredi à midi. Le maire leur a lu une adresse de bienvenue rédigée en anglais et en français.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

le journal le plus répandu en ville, au vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Bourse de Genève, du 18 sept. 1901. Table with columns: Actions, Obligations, Central Suisse, Jura-Simplon, etc.

Changes. Table with columns: France, Italie, Londres, Vienne, Genève.

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 103. — le kil.

Genève, 18 sept. Esc. Banq. Com. 3 1/2 %

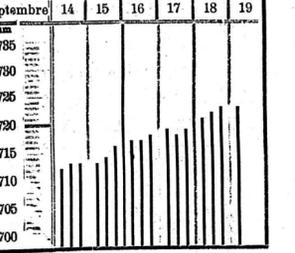
Bourse de Paris, du 18 sept. 1901. Table with columns: 3% Français, 3% Anglais, 4% Italien, etc.

Bulletin météorologique — Septembre. Les observations se font à 7 1/2 heures, 1 1/2 heure et 9 heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Day, Temp. air, Min., Max., Humidité, Vent, etc.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm)



STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

Table with columns: Day, Temp. air, Min., Max., Humidité, Vent, etc.

Situations du lac. Du 19 septembre (7 h. du matin) 430 m. 050

Température du lac (7 h. du matin): 19°

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

19 septembre (7 h. matin)

Table with columns: Altitude, Stations, Temp., Vent.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer tout de suite, en dehors de ville, un joli plainpied indépendant, de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis. 789

BEVAIX

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, dans la plus agréable position de la contrée, rez-de-chaussée de 4 chambres (dont une avec balcon) et cuisine, plus une chambre au premier, trois caves, grand galetas, jardin d'agrément et jardin potager, poulailler. Eau sur l'évier, vue ravissante. Pour visiter, s'adresser (en avertissant la veille) à la Florita, Bevaix, et pour conditions au notaire Montandon, Boudry.

PROMENADE NOIRE 5

A louer, pour le 24 juin 1902, le logement du 1er étage Est, avec l'écurie et remise. S'adr. Etude Clerc, notaire.

A louer dès Noël prochain, rue du Seyon 17, un appartement de quatre pièces et dépendances. S'adresser Etude Ed. Junier, notaire, rue du Musée 6.

A louer, tout de suite ou époque à convenir, à la rue Fleury, un troisième étage, complètement neuf, de 4 chambres et belles dépendances. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer, immédiatement ou pour le 24 décembre prochain, rue des Beaux-Arts, un bel appartement de cinq chambres et nombreuses dépendances. S'adresser à l'Etude Wavre.

A LOUER

au 3me étage de l'immeuble n° 1, rue du Musée

L'ATTIQUE

logement de cinq pièces, dont quatre au sud, cuisine et dépendances. — S'adr. au Comité de l'immeuble Chataunay.

A louer aux Sablons, pour le 24 décembre, dans une maison qui n'a pas encore été habitée, six logements composés chacun de 3 chambres, cuisine, chambre haute, bûcher, cave et jouissance d'une buanderie. S'adr. à M. Auguste Béguin-Bourquin, chemin du Rocher 15, de 1 à 2 heures du soir.

Petit logement à louer, composé d'une chambre et cuisine, à un 4me étage; conviendrait pour deux personnes. S'adresser Place d'Armes 10.

A louer, à des personnes tranquilles, tout de suite ou pour époque à convenir, un appartement de quatre pièces et dépendances; eau sur l'évier, gaz, Jouissance du jardin. S'adresser au n° 107, à Pesuex.

A louer, rue du Château n° 5, un petit logement de deux pièces au 1er étage. S'adresser, pour tous renseignements, à l'Etude Max-E. Porret, avocat, rue du Château n° 4.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, avec bonne pension. Prix modéré. — Adresse: M. Rollier, Beaux-Arts 15.

Belle chambre meublée. S'adresser chez M. Hausmann, rue du Seyon.

A louer, à une dame comme il faut, une agréable chambre meublée, bien située. Boine 5, 1er, à gauche.

A louer une jolie petite chambre meublée pour un monsieur rangé. S'adresser Industrie 30, 2me étage.

Chambres et pension et pension seule. S'adresser rue des Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée.

Belle chambre meublée, rue de la Treille. S'adresser Etude A. Vauthier, notaire, Terreaux 8.

Dès le 1er octobre, chambre meublée. S'adr. rue du Château 8, 2me étage.

Chambres meublées vis-à-vis du Jardin anglais, rue Coulon 2, r.-de-chaussée. c.o.

Belle chambre meublée, indépendante, rue de l'Hôpital n° 41, 3me étage. c.o.

A louer, chambre meublée, Oratoire 1, 1er étage.

A louer belle grande chambre meublée, trois fenêtres, à proximité de l'Académie. S'adresser rue Coulon 12, au plain-pied, à gauche.

Jolie chambre meublée pour ouvrier rangé. S'adr. Râteau 1, au 1er, à droite.

Une ou deux chambres indépendantes, se chauffant; vue sur le lac. Evole 9, 3me

Jolie chambre bien meublée et au soleil. S'adresser Berclès 3, 3me, à gauche.

Chambre meublée à louer. S'adr. rue Châtelard, maison Bonhôte, Pesuex. c.o.

Belle chambre avec bonne pension. S'adr. rue des Beaux-Arts 19, 3me étage.

Chambre et bonne pension pour un jeune homme. Beaux-Arts 11, 3me. c.o.

Chambre non meublée, chauffable. Place du Marché. S'adresser magasin horticoles, rue du Trésor. c.o.

Belles chambres indépendantes. S'adr. Beaux-Arts 17, rez-de-chaussée. c.o.

On offre à louer, tout de suite, séparément, deux jolies chambres meublées, bien situées au soleil. S'adresser rue du Râteau 1, au deuxième étage, à droite.

A louer belle chambre meublée. S'adr. Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. c.o.

Chambre et pension ou pension seule. S'adresser quai du Mont-Blanc 4, 2me étage. c.o.

Chambre meublée, indépendante. Rue de l'Hôpital 19, au 1er. c.o.

Chambre meublée pour un monsieur. S'adr. Industrie 18, 2me étage.

Chambre au soleil, confortable, avec jouissance de la cuisine, est à louer à demoiselle de toute moralité. S'informez au n° 708 au bureau du journal. c.o.

Chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, 2me étage. c.o.

A louer, près de l'Académie et de l'École de commerce, deux jolies chambres meublées, dont une indépendante. S'adresser, rue des Beaux-Arts n° 28, 3me étage. c.o.

Petite chambre meublée à louer, rue du Môle 4, 3me étage. c.o.

Belle chambre meublée. S'adresser à M. Stauffer, rue de l'Hôpital 2.

LOCATIONS DIVERSES

Beaux locaux pour ateliers, entrepôts, sont à louer. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

MAGASIN

situé à la rue de l'Industrie est à louer pour le 24 décembre 1901. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8. c.o.

A louer, suivant convenances, à la Petite-Cassardé, l'ancien encaveage Dumont-Matthey et plusieurs locaux pouvant être employés tels qu'ils sont ou être transformés pour l'exploitation d'un métier ou d'une industrie. S'adresser à M. Auguste Béguin-Bourquin, chemin du Rocher 15, de 1 à 2 heures du soir.

Pour époque à convenir

à louer les locaux occupés présentement par l'imprimerie de la Feuille d'avis, rue du Temple-Neuf. Transformations au gré des amateurs. — S'adresser au bureau de G.-E. Bovet, rue du Musée 4.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour la 1re semaine d'octobre, une chambre meublée, si possible avec piano. Adresser les offres à Chaux-de-Fonds, poste restante, L. C., 7893.

On demande à louer, aux environs de la ville, un logement de deux à trois pièces, avec jardin potager. S'adresser aux Parcs n° 55.

Jeune homme cherche

Offres sous chiffres Xc. 4454 Y. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

chambre garnie

Offres sous chiffres Xc. 4454 Y. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille

de 18 ans, ayant déjà un peu de service, cherche, pour le 25 octobre ou 1er novembre, place pour tout faire. S'adresser à Mlle Lina Dietrich chez Jean Imhof, aux Grattes.

On cherche

une jeune fille propre et active, pour aider aux travaux du ménage. Petit gage mais bon traitement. — S'adresser à Mme Perret, Palais 10.

Bureau de placement

patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Une ouvrière couturière cherche place chez une tailleuse. S'adresser à M. Wolff, rue du Coq d'Inde 5. Hc 4854 N

Une personne recommandable, habitant le quartier des Parcs, trouverait un emploi comme

porteuse de journal

Se faire inscrire, en indiquant les références, au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

de bonne famille, parlant plusieurs langues, très instruite, cherche emploi comme directrice-gouvernante ou pour instruire des enfants. — S'adresser à M. Jules Simon, Hôtel communal.

On cherche, pour un an,

place de volontaire

pour le fils d'un commerçant, ayant fréquenté les six classes de l'école secondaire, porteur du certificat d'études; dans une fabrique ou commerce où il puisse se perfectionner dans la langue française. On serait disposé, cas échéant, à prendre un jeune homme en échange. Adresser les offres à MM. Th. Knoll & Cie, Fribourg en Brisgau.

Tailleuse

(O 501 N) Une jeune fille de 25 ans, bien recommandée, demande à entrer comme ouvrière chez une tailleuse de la ville ou de la campagne. S'adr. à l'agence de publicité Orell Fussli, Terreaux 8, Neuchâtel.

INSTITUTRICE

Une famille Suisse, retournant au Caucase, demande une demoiselle ayant son diplôme de français, pouvant enseigner l'allemand et si possible la musique à une jeune fille de 16 ans et un jeune garçon de 14 ans. Bonne rétribution. Voyage payé. Adresser les offres sous chiffre H. 4552 N, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un homme

de 30 ans, cherche place comme aide dans un magasin ou n'importe quel emploi. Certificats à disposition. Connaissance du français et de l'allemand. — S'adr. à M. Fischer, rue de l'Hôpital 3.

ON DEMANDE

pour un magasin d'ouvrages de dames, des personnes sachant très bien broder sur étoffe. Adresser les offres case postale n° 3929, ville.

ARCHITECTE

Un jeune homme ayant fait une année de pratique et fréquenté toutes les classes du technicum de Berthoud, cherche occupation dans un bureau d'architecte de Neuchâtel. Certificats et dessins à disposition. S'informez au n° 770 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune homme ayant l'habitude des calculs trouverait de l'occupation chez un

Entrepreneur

Un magasin d'épicerie de la ville, demande pour le 1er octobre, un jeune homme de 30 à 35 ans, fort et de bonne conduite, comme garçon de magasin. — Adresser les offres écrites au bureau de la Feuille d'avis sous initiales A. B. 787.

Aide cuisinier

Jeune homme de 18 ans, muni de bons certificats, cherche place dans un hôtel où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. veuve Boss, restaurant Schwab, Bumpiz, canton de Berne.

A ce moment, des Roselles, qui ne s'ouvraient pas facilement, rougît jusqu'aux oreilles. Les feuilles du palmier, en bruisant légèrement, avaient attiré ses regards, et il venait d'apercevoir Sybille. Il prit avec vivacité le bras de son interlocuteur, et l'entraîna, en disant: — Venez donc; je voudrais parler à André de la Tarautière. Savez-vous la sottise que nous avons faite?... continuant-lorsqu'ils furent éloignés de quelques pas, Sybille était là!.. Elle nous a entendus!

Sans répondre, M. Jaurat sourit. — Vous le saviez! s'écria des Roselles, furieux. En vérité, c'est inqualifiable. On n'a pas de pareils procédés avec une femme, je vous le dis!

— Mlle Le Tailleur n'en mérite pas d'autres. — C'est une brutalité abominable!

— Je le sais. Mais elle m'a bien des fois démontré que je suis un homme mal élevé!

Des Roselles que tant d'audace anéantissait, et qui n'avait jamais vu Jaurat sous cet angle, le regarda avec intérêt. — Elle doit être exaspérée, et je le comprends, continua ce dernier; mais il n'est peut-être pas mauvais qu'elle sache combien on l'estime. C'est une leçon un peu dure, mais bien appliquée!

— Vous auriez pu, au moins, choisir un autre comparage que moi, pour cette inqualifiable exécution! Vis-à-vis de moi, vous avez commis une incorrection, mon cher; je ne l'excuse que parce que, évidemment, vous avez été inconscient! Il y a des nuances que vous échappez! J'ai prononcé des paroles qu'elle ne me pardonnera jamais!

d'estime. Oui, c'est le mot qui exprime ce que je sens. — Si vous avez de tels sentiments, demandez-la à son père. — Elle ne voudrait pas de moi! dit Jaurat avec conviction. Elle ne m'aime pas du tout. — Oh! cela viendrait, insinua des Roselles, souriant dans sa moustache; vous êtes dans une fort belle situation de fortune!.. — Cette raison-là aurait décidé sa sœur; mais pas elle... — Ah!.. alors, puisque vous me parlez si franchement, permettez-moi une simple question?... J'ai cru que vous admiriez Sybille. Pourquoi n'avez-vous pas demandé sa main, puisque vous pensiez être accepté?

Ici... ici enfin, Jaurat touchait au summum de cette vengeance qu'il avait méditée et préparée. Il n'hésita pas. N'était-il pas bon, d'ailleurs, qu'elle entendît une fois la vérité? qu'elle sût ce que pensaient d'elle, les gens qu'elle essayait de prendre dans ses filets?

— Je ne l'ai pas demandée, Monsieur des Roselles, parce que, tout rustre que je suis, je tiens à l'honorabilité de mon nom; mais mère est une simple paysanne, ce dont je ne rougis pas du tout; mon père était un ouvrier comme je l'ai été moi-même, comme je le suis peut-être encore, au point de vue des manières mondaines! Nous ne sommes pas les gens qui conviennent à cette jeune fille... Si elle se marie, elle épousera quelque aventurier qui, changeant peut-être facilement de nom, a moins de répugnance à le voir hasarder. Nous autres gens de peu, nous tenons au nôtre. Voilà.

On cherche

une jeune fille propre et active, pour aider aux travaux du ménage. Petit gage mais bon traitement. — S'adresser à Mme Perret, Palais 10.

Bureau de placement

patenté, route de la Gare 3, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Une ouvrière couturière cherche place chez une tailleuse. S'adresser à M. Wolff, rue du Coq d'Inde 5. Hc 4854 N

Une personne recommandable, habitant le quartier des Parcs, trouverait un emploi comme

porteuse de journal

Se faire inscrire, en indiquant les références, au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

de bonne famille, parlant plusieurs langues, très instruite, cherche emploi comme directrice-gouvernante ou pour instruire des enfants. — S'adresser à M. Jules Simon, Hôtel communal.

On cherche, pour un an,

place de volontaire

pour le fils d'un commerçant, ayant fréquenté les six classes de l'école secondaire, porteur du certificat d'études; dans une fabrique ou commerce où il puisse se perfectionner dans la langue française. On serait disposé, cas échéant, à prendre un jeune homme en échange. Adresser les offres à MM. Th. Knoll & Cie, Fribourg en Brisgau.

Tailleuse

(O 501 N) Une jeune fille de 25 ans, bien recommandée, demande à entrer comme ouvrière chez une tailleuse de la ville ou de la campagne. S'adr. à l'agence de publicité Orell Fussli, Terreaux 8, Neuchâtel.

INSTITUTRICE

Une famille Suisse, retournant au Caucase, demande une demoiselle ayant son diplôme de français, pouvant enseigner l'allemand et si possible la musique à une jeune fille de 16 ans et un jeune garçon de 14 ans. Bonne rétribution. Voyage payé. Adresser les offres sous chiffre H. 4552 N, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un homme

de 30 ans, cherche place comme aide dans un magasin ou n'importe quel emploi. Certificats à disposition. Connaissance du français et de l'allemand. — S'adr. à M. Fischer, rue de l'Hôpital 3.

ON DEMANDE

pour un magasin d'ouvrages de dames, des personnes sachant très bien broder sur étoffe. Adresser les offres case postale n° 3929, ville.

ARCHITECTE

Un jeune homme ayant fait une année de pratique et fréquenté toutes les classes du technicum de Berthoud, cherche occupation dans un bureau d'architecte de Neuchâtel. Certificats et dessins à disposition. S'informez au n° 770 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune homme ayant l'habitude des calculs trouverait de l'occupation chez un

Entrepreneur

Un magasin d'épicerie de la ville, demande pour le 1er octobre, un jeune homme de 30 à 35 ans, fort et de bonne conduite, comme garçon de magasin. — Adresser les offres écrites au bureau de la Feuille d'avis sous initiales A. B. 787.

Aide cuisinier

Jeune homme de 18 ans, muni de bons certificats, cherche place dans un hôtel où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. veuve Boss, restaurant Schwab, Bumpiz, canton de Berne.

On désire placer, pour le 15 octobre

ou 1er novembre, un bon jardinier, cultivateur, exempt du service militaire. Références et certificats à disposition. Bon traitement préféré à grand gage. S'informez au n° 784 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Mme CORBELLARI

brodeuse, place des Halles, demande une apprentie.

REPASSEUSE

On demande une apprentie. S'adresser à Mlle Murry, Hôtel-de-Ville.

ON CHERCHE

à placer comme apprenti, dans une maison de commerce, un jeune garçon sachant l'allemand. S'informez au n° 786 au bureau du journal.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu dimanche soir, depuis le Temple du Bas, en montant les Terreaux, un Cantique. — Le rapporter avenue de la Gare 4, au rez-de-chaussée.

On a perdu dimanche 15 septembre, de Fenin à Colombier, en passant par les Gorges, un beau parapluie en soie avec initiales F. T. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter, contre récompense, à François Trovon, Colombier.

PERDU

en ville, samedi, une épingle de cravate en or, avec perles. La rapporter, contre récompense, au bureau du journal. 778

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage Ernest-Emmanuel Lévy, ingénieur, Neuchâtel, domicilié à Berne, et Louise Pétilmatre, institutrice, Vaudoise, à Neuchâtel. Eugène-Bernard Heuer, avocat, Bernois, à Berthoud, et Caroline-Suzanne Girardet, Neuchâteloise, à Thounes.

Naissances 14. Marie-Joséphine, à Joseph Galli, contremaitre maçon, et à Marthe-Marine née Vittori. 14. Albert-Edmond, à Victor-Albert Sauer, charpentier, et à Sophie-Louise née Röhrer.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Vital Boillat, monteur de boîtes, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu. Date de l'ouverture de la faillite: 12 septembre 1901. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 7 octobre 1901.

13 septembre 1901. — Séparation de biens entre dame Elise Rossettel, née Huguenin, ménagère, et son mari, Frédéric-Louis Rossettel-Christ, agriculteur, domiciliés aux Jordans, rière les Bayards.

AVIS

ANNONCES

Aucun agent, aucun bureau n'est chargé, au chef-lieu ou dans le canton, de recevoir ou de solliciter pour nous des ordres d'insertions destinées à la FEUILLE D'AVIS.

Notre propre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf 3, s'occupe seul du service de la publicité de notre journal.

En conséquence, tous les ordres d'insertions pour la FEUILLE D'AVIS doivent être remis directement au bureau du journal.

Rue du Temple-Neuf, 3

WOLFRATH & SPERLE,

Éditeurs de la Feuille d'avis.

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds

publiés, s'adr. à M. J. MOREL-VEVRE, à Neuchâtel. Bur. Serre 2. Téléph. n° 642.

RÉUNION COMMERCIALE, 18 sept. 1901

Table with columns: VALEURS, Prix fait, Demanda, Offert. Rows include Actions (Banque Commerciale, Banque du Locle, etc.) and Obligations (Rente féd. ch. de fer, etc.).

CHoses ET AUTRES

L'Étiquette. — La reine Wilhelmine a été aguerrie dès l'enfance au froid; jamais, sauf pour les sorties du soir, lorsqu'elle se rend, par exemple, au théâtre, elle ne se sert de voiture fermée.

Quelque temps qu'il fasse, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige; qu'elle aille, sous les diluviales averse comme il en tombe là, visiter les nombreux établissements de charité — particulièrement les œuvres s'intéressant à l'enfance — dont elle est la présidente d'honneur, qu'elle se rende par de féroces gelées aux canaux du parc où elle aime à pratiquer le sport charmant qu'elle excelle — le patinage — jamais Sa Majesté ne sort autrement qu'en voiture découverte. La seule concession qu'elle fasse aux intempéries, c'est de faire baisser la capote quand la pluie est par trop violente.

D'habitude, avant son mariage, la reine était seulement accompagnée dans ses promenades d'une dame d'honneur; cette simplicité, toutefois, n'excluant pas le minutieux respect des règles de l'étiquette, si l'on s'en rapporte à cette anecdote d'une indéniable authenticité.

La reine faisant un jour une promenade, accompagnée d'une dame d'honneur de service, le frère de celle-ci, officier dans l'armée, se trouva au passage de la voiture royale. L'officier, suivant l'usage, s'arrêta, fit face à la reine et salua militairement. La reine rendit le salut en souriant gracieusement; mais, apercevant en même temps la dame d'honneur qui, fort innocemment, adressait un petit salut amical à son frère: — Je vous serais obligée, lui dit Sa Majesté, de vous priver de vos petites affaires de famille lorsque vous aurez l'honneur de m'accompagner.

Impressionner Wolfrath & Sperle

La dame d'honneur fut à ce point

contristée de la remontrance, que la reine dut plus tard épouser toute sa bonté à faire oublier l'amertume du reproche.

Morale: il y a plus de domestiques qu'on ne croit.

Histoire véritable de Cadet Roussel.

— Peu de noms sont aussi populaires que celui de Cadet Roussel, mais il est peu de personnes qui soient plus ignorées. Aucun dictionnaire n'a daigné consacrer à ce héros de chanson une ligne de biographie, et ce fut pourquoi les gamins, en lui jetant des pierres, l'appelaient Cadet Roussel. On le voyait souvent, dans les rues ou les champs, contempler avec une attention extrême les monuments et les arbres; il tirait de suite une feuille de papier, un canif, et découpait avec une merveilleuse adresse la silhouette du modèle qu'il avait sous les yeux. Il vendait ces petits chefs-d'œuvre, ce qui le dispensait de périr de misère. Jusqu'à la Révolution il avait surtout découpé des images de piété et des figures de saints, qui étaient de bonne vente. La politique le fit changer de genre, et c'est à sa seconde manière qu'appartenaient les paysages et les architectes dont quelques spécimens ont été conservés.

La bizarrerie de ses manières, de sa figure et de sa tenue, non moins que son talent, avait fait de lui une des curiosités de Cambrai. Les artistes locaux se plaignaient à le peindre, avec sa grande redingote verte, qu'éclaircissait M. Deroulette, et sa casquette de cuir. Deux de ses portraits sont venus jusqu'à nous. On le montrait à tous les étrangers.

En 1792, un soldat de passage improvisa, sur Cadet Roussel, un couplet de chanson; ses frères d'armes firent les autres couplets; tous les régiments qui traversèrent Cambrai, en cette année de guerre, apprirent la chanson. Six mois après, le nom de Cadet Roussel était célèbre dans toute la France; mais la renommée de son talent ne passait toujours pas les bornes de la Flandre.

C'est encore là qu'il faut aller pour le connaître.

Un collectionneur a légué au musée de Douai deux ouvrages antiques de Cadet Roussel: l'un représentant une sainte Adélaïde et l'autre un père nant un troupeau de porcs. On voit également, au musée de Cambrai, deux découpures faites de sa main. La première est un paysage d'oasis où, autour d'un palmier, s'ébattaient des enfants qui jouent au cerf-volant et dont le costume, aussi bien que le type, est sensiblement plus chinois qu'africain. La seconde est la silhouette taillée à jour comme une dentelle, de l'ancien Hôtel de Ville de Cambrai. Tourlées et clochetons, fenêtres et rosaces, tous les détails en sont découpés avec une patience et une dextérité qu'on dirait japonais.

Le merveilleux